

**LISTE DES PRIX DES PRINCIPALES OPERATIONS BANCAIRES  
AU 01/01/2022**



Ces prix s'appliquent aux consommateurs au sens du Livre Ier du Code de droit économique, sauf stipulation contraire explicite. Le consommateur au sens de ce code est toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Ces tarifs sont actualisés à la date ci-dessus. Des informations complémentaires et/ou personnalisées peuvent être obtenues aux guichets. Nos prix s'entendent TVA comprise.

**I. COMPTES A VUE**

**1. Compte à vue CBC**

**1.1. Frais de tenue de compte**

Ouverture d'un compte à vue CBC	gratuit
Clôture d'un compte à vue CBC	gratuit
Frais de gestion (mensuel)	2,00 EUR / mois

Remarque :

- Le montant des frais de gestion est imputé à la fin de chaque mois, sur base des produits détenus au début de chaque mois.

- Si ce service est arrêté en cours d'année, les frais sont imputés lors de la clôture.

**1.2. Opérations de type débit en euros**

- retrait d'espèces au guichet	2,00 EUR
- virement en euros domestique et/ou transfrontalier sur support papier	2,00 EUR
- retrait d'espèces par carte de débit CBC sur automates non CBC/KBC en zone UEM	0,20 EUR
- retrait d'espèces par carte de débit CBC à un point CASH Bancontact	0,20 EUR
- retrait d'espèces avec la carte Cash CBC	2,00 EUR

Un virement en euros est un virement possédant les caractéristiques suivantes :

- Le virement est effectué dans la Zone SEPA (UE + 8 (Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre et Vatican))
- Le montant est libellé en euros
- Le numéro de compte du bénéficiaire est un numéro IBAN correct
- La banque du bénéficiaire est désignée par un code BIC correct et correspond au numéro IBAN
- Le nom et l'adresse du bénéficiaire sont corrects et complets
- Le numéro de compte du donneur d'ordre est correct et le nom et l'adresse du donneur d'ordre sont complets
- Le numéro de compte du donneur d'ordre est en euros
- Le donneur d'ordre et le bénéficiaire paient chacun leurs propres frais (code frais SHA)
- Aucun message n'est adressé à la banque propre ni à la banque du bénéficiaire

**1.3. Taux d'intérêt créditeurs <sup>(1)</sup>**

Pourcentage	0,00%
<i>Périodicité</i> : décompte annuel. Le décompte est trimestriel en cas de crédit de caisse ou si l'intérêt compensé calculé en fin de trimestre atteint 2,50 EUR en intérêts débiteurs	
Droit d'écriture	0,15 EUR

<sup>(1)</sup> Avant précompte mobilier

**1.4. Taux d'intérêt débiteurs**

Tarif applicable à tous les soldes débiteurs (entre autres dépassements)	
- Avoirs en EUR	9,07%
- Avoirs en devises :	taux call de la devise + 9% (max. 9,07%)

Périodicité :

Décompte annuel des intérêts débiteurs et créditeurs, à moins qu'à la fin de chaque trimestre à compter du 1er janvier, les intérêts débiteurs ne s'élèvent à plus de 2,50 euros après compensation avec les intérêts créditeurs. Dans ce cas, il est procédé à un décompte trimestriel. Un droit d'écriture de 0,15 euro est dû pour chaque décompte.

Le taux d'intérêt débiteur est exprimé sur base annuelle et peut être modifié à tout moment par la banque. Les clients CBC sont informés de toute modification du taux d'intérêt débiteur. Les intérêts débiteurs sont calculés sur base journalière avec la formule : solde journalier en cours x le taux d'intérêt débiteurs annuel / 365.

En cas de rappel, des frais de 7,50 euros (+ frais de port) sont portés en compte maximum une fois par mois.

**1.5. Dates de valeur**opérations au débit

- virement en euros ( papier ou électronique) domestique et transfrontalier, ordre permanent, domiciliation européenne
- paiement par carte
- décompte de la carte de crédit
- retrait d'espèces au guichet ou retrait via carte Cash
- retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en Belgique
- paiement par chèque en Belgique
- retrait de billets de banque étrangers par débit d'un compte tenu dans la même devise

date de comptabilisation  
 date de comptabilisation -1 jour calendrier  
 date de comptabilisation

opérations au crédit

- virement en euros domestique (belgo-belge) en faveur de votre compte
- versement
- remise de chèque belge sur votre compte
- versement de monnaies pour crédit en vrac
- versement de billets de banque étrangers au crédit d'un compte tenu dans la même devise

date de comptabilisation  
 date de comptabilisation  
 date de l'opération + 2 jours calendrier  
 date de l'opération (remise en agence)  
 date de l'opération

**1.6. Cartes**Fourniture d'une carte de débit (cotisation mensuelle)

1 EUR

GO carte CBC (carte de débit temporaire)

10 EUR

Frais de remplacement d'une carte de débit

6 EUR

Frais de confection carte de débit avec photo personnalisée<sup>(1)</sup>

10 EUR

Fourniture d'une carte de crédit (cotisation mensuelle)

- Mastercard Business

4,16 EUR

- Mastercard Business Blue

1,83 EUR

- Mastercard Silver

1,83 EUR

- Mastercard Globe

4,08 EUR

- Mastercard Platinum

7,33 EUR

- Frais de remplacement d'une carte de crédit

6 EUR

Fourniture d'une carte prepaid (cotisation mensuelle)

Mastercard Prepaid

1 EUR

Frais de Remplacement Mastercard Prepaid

6 EUR

Mastercard Business Prepaid

2,21 EUR

Frais de Remplacement Mastercard Prepaid Business

6 EUR

**1.7. Assurance-compte**

Seuls les clients qui ont adhéré à cette assurance paient la prime et bénéficient des couvertures prévues dans la police

0,40 EUR/mois



## 2. Compte Plus CBC

### - Cotisation mensuelle<sup>1</sup>

Cette cotisation couvre :

- Ouverture et liquidation d'un compte
- les frais de tenue de compte
- un nombre illimité d'opérations de type débit, à savoir :
  - le virement en euros domestique ou transfrontalier
  - le retrait d'espèces au guichet
  - le retrait d'espèces au moyen d'une carte de débit CBC via automate non CBC/KBC en zone UEM
  - le retrait d'espèces au moyen d'une carte de débit CBC à un point CASH Bancontact
- le retrait d'espèces avec la carte Cash CBC
- Fourniture de 2 cartes de débit
- Go carte CBC (2 fois/an inclus, ensuite 10 EUR)
- Personnalisation de la Carte de débit CBC avec une photo (2 fois/an inclus)
- Remplacement de la Carte de débit CBC, de la Carte de Crédit CBC, de la Carte Prepaid CBC
- l'abonnement au CBC Touch
- l'abonnement au CBC Mobile

La cotisation mensuelle est déterminée par le type de carte de crédit le plus onéreux faisant partie du Compte Plus CBC

- |  |                  |
|--|------------------|
| - Sans Carte de crédit                             | 3,25 EUR / mois  |
| - Avec une carte de crédit Mastercard Silver CBC   | 4,75 EUR / mois  |
| - Avec une carte de crédit Mastercard Globe CBC    | 7,25 EUR / mois  |
| - Avec une carte de crédit Mastercard Platinum CBC | 10,25 EUR / mois |

### - Taux créditeur

voir compte à vue CBC

### - Taux débiteur

voir compte à vue CBC

### - Dates de valeur

voir compte à vue CBC

### - Assurance-compte

0,40 EUR/mois

### - Frais de confection carte de débit avec photo personnalisée (non comprise dans la cotisation annuelle)

10 EUR

### - Fourniture d'une carte prepaid [Mastercard Prepaid CBC]

1 EUR/mois

### - Fourniture d'une 3<sup>ème</sup> carte de débit

1,00 EUR/mois

### - Fourniture d'une 2<sup>ème</sup> carte de crédit

1,00 EUR/mois

<sup>1</sup> La cotisation mensuelle est fixée sur la base de la détention de produits au premier jour ouvrable du mois. Le décompte a lieu le dernier jour ouvrable du mois

### 3. Compte Plus CBC pour les jeunes

Compte Plus CBC sans carte de crédit pour les jeunes : de 11 à 25 ans

Compte Plus CBC avec carte de crédit pour les jeunes : de 18 à 25 ans

#### - Cotisation mensuelle<sup>1</sup>

Cette cotisation couvre :

- Ouverture et liquidation d'un compte
- les frais de tenue de compte
- un nombre illimité d'opérations de type débit, à savoir :
  - le virement en euros domestique ou transfrontalier sur support papier
  - le retrait d'espèces au guichet
  - le retrait d'espèces au moyen d'une carte de débit CBC via automate non CBC/KBC en zone UEM
  - le retrait d'espèces au moyen d'une carte de débit CBC à un point CASH Bancontact
  - le retrait d'espèces avec la carte Cash CBC
- Fourniture de 2 cartes de débit
- Go carte CBC ( 2 fois/an inclus, ensuite 10 EUR)
- Personnalisation de la Carte de débit CBC avec une photo (2 fois par an inclus)
- Remplacement de la Carte de débit CBC, de la Carte de Crédit CBC, de la Carte Prepaid CBC
- l'abonnement au CBC Touch
- l'abonnement au CBC Mobile

La cotisation mensuelle est déterminée par le type de carte de crédit le plus onéreux faisant partie du Compte Plus CBC

- Sans Carte de crédit
- Avec une carte de crédit Mastercard Silver CBC
- Avec une carte de crédit Mastercard Globe CBC
- Avec une carte de crédit Mastercard Platinum CBC

gratuit  
gratuit  
2,50 EUR/mois  
5,50 EUR/mois

#### - Taux créditeur

voir compte à vue CBC

#### - Taux débiteur

voir compte à vue CBC

#### - Dates de valeur

voir compte à vue CBC

#### - Assurance-compte

0,40 EUR/mois

- Frais de confection carte de débit avec photo personnalisée (non comprise dans la cotisation annuelle)

10 EUR

- Fourniture d'une carte prepaid [Mastercard Prepaid CBC]

1 EUR/mois (1 carte gratuite si pas de carte de crédit)

- Fourniture d'une 3<sup>ème</sup> carte de débit

1,00 EUR/mois

- Fourniture d'une 2<sup>ème</sup> carte de crédit

1,00 EUR/mois

<sup>1</sup> La cotisation mensuelle est fixée sur la base de la détention de produits au premier jour ouvrable du mois. Le décompte a lieu le dernier jour ouvrable du mois



#### 4. Compte Pure Online CBC

##### - Cotisation mensuelle<sup>1</sup>

Cette cotisation couvre :

- les frais de tenue de compte
- un nombre illimité d'opérations de type débit par voie électronique, à savoir :
  - le retrait d'espèces au moyen d'une carte de débit CBC via automate non CBC/KBC en zone UEM
  - le retrait d'espèces au moyen d'une carte de débit CBC à un point CASH Bancontact
- Fourniture de 2 cartes de débit
- Fourniture d'une carte prepaid [Mastercard Prepaid CBC]
- l'abonnement au CBC Touch
- l'abonnement au CBC Mobile

0 EUR/mois

Frais de confection carte de débit avec photo personnalisée

10 EUR

##### Frais pour les opérations au guichet

- le virement en euros domestique ou transfrontalier sur support papier
- le retrait d'espèces au guichet
- le retrait d'espèces avec la carte Cash CBC

2,00 EUR

2,00 EUR

2,00 EUR

- Fourniture d'une 3<sup>ème</sup> carte de débit

1,00 EUR/mois

##### - Taux créditeur

voir compte à vue CBC

##### - Taux débiteur

voir compte à vue CBC

##### - Dates de valeur

voir compte à vue CBC

##### - Assurance-compte

0,40 EUR/mois

##### - Fourniture d'une carte prepaid

2<sup>ème</sup> Mastercard Prepaid CBC

1 EUR/mois

Frais de Remplacement Mastercard Prepaid CBC

6 EUR

- Fourniture d'une 3<sup>ème</sup> carte de débit

0,50 EUR/mois

- Frais de Remplacement d'une carte de débit

6 EUR

<sup>1</sup> La cotisation mensuelle est fixée sur la base de la détention de produits au premier jour ouvrable dumois.Le décompte a lieu le dernier jour ouvrable du mois

## 5. Service bancaire de base CBC

Le Service bancaire de base CBC s'inscrit dans le cadre de la loi du 24/03/2003.

### - Cotisation mensuelle<sup>1</sup>

1,25 EUR / mois

Cette cotisation couvre :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- 36 opérations manuelles de type débit (retrait d'espèces au guichet ou via la carte Cash CBC et/ou virement papier) en euros.  
Au-delà, 2 EUR par virement en euros domestique et/ou transfrontalier vers une AIF sur support papier et 1,50 EUR par retrait d'espèces guichet ou via carte Cash CBC.
- un nombre illimité de transactions électroniques
- un nombre illimité de transactions de type crédit
- l'accès aux canaux suivants de la banque à distance : automates CBC/KBC
- Fourniture d'une carte de débit limitée aux fonctions suivantes :
  - l'accès aux automates CBC/KBC (pour versement, retrait, virement, consultation du solde)
  - l'accès banque à distance (à l'exception de CBC Touch et CBC Mobile)
  - les paiements aux terminaux de paiements.
- les domiciliations et ordres périodiques

*Remarque :*

*- lors de l'ouverture d'un nouveau compte, le montant de la cotisation est imputé au prorata du nombre de mois entiers restants à courir jusqu'à la fin de l'année civile en cours. Ce prorata est imputé le 1er jour ouvrable du mois suivant le mois d'ouverture.*

### Ne sont pas autorisés :

- les fonctions sur cartes de débit suivantes : retrait d'espèces automate non CBC/KBC en Belgique et à l'étranger/à un point CASH Bancontact
- la carte de crédit
- les formules de chèques et leur émission
- un solde débiteur

### - Taux créditeur

voir compte à vue CBC

### - Date de valeur

voir compte à vue CBC

### - Assurance-compte

voir compte à vue CBC

**II. COMPTES D'EPARGNE****1. Compte d'épargne****1.1 Tenue de compte**

Ouverture d'un compte d'épargne  
Liquidation d'un compte d'épargne  
Indemnité de gestion annuelle

néant  
néant  
néant

**1.2 Taux d'intérêt créditeurs <sup>(1)</sup>**

Taux de base  
Prime de fidélité <sup>(2)</sup>

0,01%  
0,10%

**1.3 Dates de valeurs du taux de base**

Versement : intérêts à partir du jour calendrier suivant le versement  
Retrait : intérêts jusqu'au jour calendrier du retrait

**1.4 Assurance-compte**

Seuls les clients qui ont adhéré à cette assurance paient la prime et bénéficient des couvertures prévues dans la police

4,8 EUR

**2. e-Compte d'épargne Fidelity <sup>(3)</sup>****2.1 Tenue de compte**

Ouverture d'un e-compte d'épargne Fidelity  
Liquidation d'un e-compte d'épargne Fidelity  
Indemnité de gestion annuelle

néant  
néant  
néant

**2.2 Taux d'intérêt créditeurs <sup>(1)</sup>****Si encours en compte <=500 000 EUR**

- taux de base  
- prime de fidélité <sup>(2)</sup>

0,01%  
0,10%

**Si encours en compte >500 000 EUR**

- taux de base  
- prime de fidélité <sup>(2)</sup>

0,01%  
0,10%

**2.3 Dates de valeurs du taux de base**

Versement : intérêts à partir du jour civil suivant le versement  
Retrait : intérêts jusqu'au jour calendrier du retrait

**2.4 Assurance-compte**

Seuls les clients qui ont adhéré à cette assurance paient la prime et bénéficient des couvertures prévues dans la police

4,8 EUR

<sup>(1)</sup> Tarif avant retenue du précompte mobilier. Jusqu'à 980 EUR (année de revenus 2019; sur base de l'indice des prix à la consommation publié en décembre 2018), les intérêts sont exonérés de précompte mobilier, au-delà de cette limite, le taux de 15% est d'application. Pour les conjoints et les cohabitants légaux, l'exonération est de 1 960 euros par an (année de revenus 2019; sur base de l'indice des prix à la consommation publié en décembre 2018) sur un compte commun. Les non-résidents peuvent obtenir l'exonération du précompte mobilier.

<sup>(2)</sup> Pour les montants qui restent inscrits pendant 12 mois consécutifs à dater du jour calendrier suivant le jour calendrier du versement.

<sup>(3)</sup> Condition d'ouverture du e-compte d'épargne Fidelity. Pour pouvoir ouvrir un e-Compte d'épargne Fidelity, le client doit obligatoirement être titulaire d'un compte à vue chez CBC et être abonné au CBC Touch.

**III. COURRIER**

<b>1</b>	<b>Imprimer et envoyer les extraits de compte par la poste</b> - Pour les comptes à vue CBC  - Pour les comptes d'épargne CBC	2,50 EUR/mois, fréquence mensuelle 25,00 EUR/mois, fréquence journalière 2,50 EUR/mois, fréquence mensuelle 25,00 EUR/mois, fréquence journalière
<b>2</b>	<b>Impression dans CBC Touch</b> Pour les comptes à vue CBC et les comptes d'épargne CBC	Gratuit
<b>3</b>	<b>Archiver dans Doccle</b> Pour les comptes à vue CBC et les comptes d'épargne CBC	Gratuit
<b>4</b>	<b>Duplicata extraits de compte (vue/épargne)</b>	12,10 EUR
<b>5</b>	<b>Liste cumulative sur compte (vue/épargne)</b> - trimestre en cours - trimestre précédent - année complète	10,89 EUR 10,89 EUR 43,56 EUR
<b>6</b>	<b>Etablissement de document/attestation sur demande expresse de la clientèle</b>	12,10 EUR

**IV. COMPTES A TERME ET DEPOTS A TERME (1)****1. Bons de caisse / Maxibons**

Montant minimal de souscription : 500 EUR  
Tout montant supérieur est possible.

Bon de caisse / Maxibon durée > 1an  
4 ans  
5 ans

0,01%  
0,01%

**2. Dépôts à terme**

Montant minimal de souscription : 10.000 EUR

Pour tous renseignements complémentaires sur les taux en vigueur, informez-vous aux guichets de votre agence CBC.

<sup>(1)</sup> Taux avant précompte mobilier

**V. OPERATIONS DE CHANGE****Opérations en compte**

Il s'agit d'opérations en compte à l'exclusion des billets de banque. Tous les montants sont en EUR.  
Le taux de change ou cours de conversion appliqué par la banque pour les devises étrangères est le cours du marché pour les monnaies autres que celles faisant partie de la zone euro

- change au comptant	gratuit
- change à terme	
. Lors de la conclusion du contrat	avec min. 12,39 EUR
de 0,02 EUR jusqu'à 2.478,94 EUR	3%°
de 2.478,95 EUR jusqu'à 12.394,68 EUR	2%°
de 12.394,70 EUR jusqu'à 24.789,35 EUR	1%°
de 24.789,38 EUR jusqu'à 247.893,52 EUR	0,50%°
de 247.893,55 EUR jusqu'à 619.733,81 EUR	0,25%°
au-delà de 619.733,81 EUR	à convenir

*Ce tarif est également valable pour les opérations d'options de change.*

*Les commissions sont perçues à la conclusion de l'opération et en cas de combinaison d'options une seule commission est appliquée par structure.*

*En cas de dépôt structuré ayant comme sous-jacent une option de change, il est évident qu'une commission n'est pas comptabilisée.*

. Lors de la prorogation ou en cas d'anticipation	
jusqu'à 619.733,81 EUR	0,25%° min. 12,39 EUR
au-delà de 619.733,81 EUR	à convenir

*Remarque : toutes les commissions de change sont payables par tranche*

**VI. PAIEMENTS TRANSFRONTALIERS****Frais de retrait d'espèces aux distributeurs de billets non CBC/KBC au moyen de la carte de débit CBC****Dans la zone Euro**

voir comptes a vue

**Dans des pays hors zone Euro**

- commission pour la banque étrangère

2,12 EUR + 0,61% du montant prélevé

- commission pour les prestataires de services en Belgique

1,21 EUR + 0,61% du montant prélevé

- le cours de change appliqué est basé sur le cours indicatif de la Banque Nationale majoré de 1,94%

**Frais de retrait d'espèces avec carte de crédit et prepaid à l'étranger****Cartes CBC (Mastercard Silver CBC, Mastercard Gold Vip, Mastercard Globe, Mastercard Platinum, Mastercard Business, Mastercard Business Blue et Mastercard Prepaid)**

- retraits d'espèces à un distributeur automatique de billets

1,00% sur le montant retiré avec un minimum de 5 EUR

- retraits d'espèces dans des agences bancaires ou bureaux de change

2,00% sur le montant retiré avec un minimum de 5 EUR

- pour les retraits d'espèces dans les pays ne faisant pas partie de l'Union monétaire, le cours de change appliqué est basé sur le cours indicatif de la Banque Nationale majoré de 1,60%

**Mastercard Prepaid Business**

- retraits d'espèces à un distributeur automatique de billets

1,21 % sur le montant retiré avec un minimum de 5 EUR

- retraits d'espèces dans les agences bancaires ou bureaux de change

2,42 % sur le montant retiré avec un minimum de 5 EUR

- pour les retraits d'espèces dans les pays ne faisant pas partie de l'Union monétaire, le cours de change appliqué est basé sur le cours indicatif de la Banque Nationale majoré de 1,60 %

**Frais de paiement à l'étranger avec carte de débit****Pour les paiements dans la zone Euro**

gratuit

**Pour les paiements hors zone Euro**

0,61 EUR + 1,94% de frais de change

**Frais de paiement à l'étranger avec carte de crédit et prepaid****Pour les paiements dans la zone Euro**

gratuit

**Pour les paiements hors zone Euro**

1,60% de frais de change (Visa Classic, Visa Confort, Mastercard Silver, Mastercard Gold, Mastercard Plati  
 Mastercard Prepaid, Visa Business, Mastercard Business, Mastercard Prepaid Business)  
 Mastercard Gold Vip, Mastercard Globe)  
 1,40% de frais de change (VISA Pinto CBC)

**Paiements vers l'étranger par virements**

Nouvelle réglementation européenne « SEPA » (Single Euro Payments Area) : création d'un espace européen unifié pour les paiements en euros par virement, carte et domiciliation.

**Types de virements transfrontaliers****Virement en euros**

Voir compte à vue CBC

**Virement International**

Un virement international est un virement répondant au moins à une des caractéristiques suivantes :

- il est effectué vers/au départ d'un pays hors de la zone SEPA
- il est exprimé dans une devise autre que l'euro
- il résulte dans l'émission d'un chèque bancaire international (tant en devise qu'en euros)

**Virements transfrontaliers****Délai d'exécution d'un virement transfrontalier sortant**

Pour les transferts en euro vers les pays EEE, le compte de l'institution du bénéficiaire est crédité dans un délai de maximum 1 jour ouvrable bancaire suivant le moment de réception de l'ordre comme stipulé dans les Conditions Bancaires Générales.

Pour les virements en euros vers les pays EEE qui satisfont à la loi relative aux services de paiement et qui sont transmis sur papier, ce délai est de maximum 2 jours ouvrables bancaires après le moment de réception de l'ordre. Pour tous les autres virements, le délai est de 2 jours ouvrables bancaires après le moment de la réception de l'ordre, sauf si la devise du paiement ne le permet pas, auquel cas le délai est de 3 jours ouvrables bancaires après le moment de réception de l'ordre.

**Délai d'exécution d'un virement transfrontalier entrant**

Pour chaque virement en euros et chaque virement international, votre compte sera crédité le jour ouvrable bancaire auquel CBC Banque aura reçu les fonds.

**Commissions et frais sur les virements transfrontaliers sortants**

- Virement en euros
  - virement électronique
  - virement sur support papier ou fax

gratuit  
2,00 EUR

- Virement International
  - commission de paiement
  - commission de traitement

0,121% avec un min. de 9,68 EUR et un max. de 145,20 EUR  
6,05 EUR si remise de l'ordre sur support papier ou fax

- Virements vers un pays EEE, lorsqu'un traitement entièrement automatisé n'est pas possible
  - correction IBAN et/ou BIC
  - autres corrections

10 EUR par virement  
0,121% avec un min. de 9,68 EUR et un max. de 145,20 EUR

- Chèque bancaire international
  - automatique
  - envoi recommandé

12,1 EUR  
6,05 EUR en sus

**Exceptions :** - Virement en Belgique dans une devise autre que l'euro  
- Virement en Belgique en euro mais à caractère étranger

0,121% avec un min. de 9,68 EUR et un max. de 145,20 EUR  
tarif des virements domestiques.

**Frais de services additionnels sur tous les types de virements transfrontaliers sortants**

- frais de priorité
- commission de confirmation
- frais de dossier (recherches et suivi postérieurs à la transaction)

6,05 EUR si virement urgent, valeur compensée ou divergente  
12,10 EUR si confirmation du paiement par fax  
30,25 EUR recherches, suivi après transaction, annulation, modification



### Frais de correspondant

Ne s'appliquent qu'aux virements internationaux si vous prenez en charge les frais du banquier étranger.  
Dans ce cas, en fonction du pays du banquier du bénéficiaire, les frais ci-dessous s'ajoutent aux frais de CBC Banque

Pays de la banque du bénéficiaire	
- Belgique, Allemagne, Islande, Malte, Vatican	7,26 EUR
- Canada, Chypre, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Croatie, Lettonie, Luxembourg, Ukraine, Autriche, Portugal, Espagne, Suriname, Etats-Unis, Suède	12,10 EUR
- Argentine, Australie, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Costa Rica, Philippines, Guatemala, Hong Kong, Inde, Israël, Jamaïque, Yémen, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Oman, Pérou, Roumanie, Arabie saoudite, Serbie, Sri Lanka, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela, Royaume-Uni, Vietnam, Suisse	18,15 EUR
- Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Chili, Chine, République du Congo, République démocratique du Congo, Egypte, Estonie, Ethiopie, Ghana, Indonésie, Côte d'Ivoire, Libye, Liechtenstein, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Russie, Rwanda, Sénégal, Slovaquie, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie, Zambie, Zimbabwe, Afrique du Sud	24,20 EUR
- Norvège, Pologne, Singapour	48,40 EUR
- Reste du monde (entre autres République Tchèque, Hongrie, Turquie, Japon, etc...)	60,50 EUR
- Pour les virements effectués vers une banque bénéficiaire dans un pays EEE et dans une devise EEE, l'option "tous frais à charge du bénéficiaire" (BEN) n'est pas autorisée. Le cas échéant, CBC remplacera cette option par l'option "frais partagés" (SHA).	
- Pour les paiements en dollar (quel que soit le pays destinataire), des frais supplémentaires sont comptés par les banques étrangères chargées de traiter le paiement. Consultez votre agence bancaire pour les tarifs.	

### Commissions et frais sur les virements transfrontaliers entrants

- Virement en euros Ce tarif suppose que l'ordre de paiement puisse faire l'objet d'un traitement entièrement automatisé, à défaut une commission d'intervention complémentaire est portée en compte.	gratuit
- <u>Virement International</u> - commission de paiement <i>Exceptions</i> : - virement pour les montants jusqu'à 25,00 EUR - virement en Belgique dans une devise autre que l'euro - virement en Belgique en euro mais à caractère étranger - frais du banquier étranger	0,121% avec un min. de 9,68 EUR et un max. de 145,20 EUR gratuit gratuit (le banquier du donneur d'ordre peut retenir des frais) gratuit normalement ces frais sont à charge du donneur d'ordre. Dans le cas contraire, renseignez-vous auprès de ce dernier de leur importance.
- frais de dossier (recherche et suivi postérieurs à la transaction) à majorer éventuellement des frais comptés par les autres banques	30,25 EUR recherches, suivi après transaction, annulation, modification

### Date de valeur

- pour les virements en euros : voir Compte à vue CBC - date de valeur
- pour les virements internationaux sortants, dans une devise EEE ou non EEE, la date valeur au débit correspond à la date de comptabilisation
- pour les virements internationaux entrants, dans une devise EEE ou non EEE et avec ou sans conversion de devise, la date valeur au crédit correspond à la date de comptabilisation

**Paiements vers l'étranger par chèques**

Il s'agit toujours de paiements au moyen de chèques commerciaux et non de chèques bancaires

Si vous effectuez un paiement à destination de l'étranger au moyen d'un chèque commercial, vous êtes le tireur ou l'émetteur (débité) du chèque dont le porteur (bénéficiaire) est établi à l'étranger. Les frais suivants vous sont portés en compte.

- <u>commission de paiement</u>	0,121% avec un min. de 9,68 EUR et un max. de 145,20 EUR
- <u>commission d'encaissement</u>	9,68 EUR
- <u>frais de services additionnels</u>	
- frais d'impayés	30,25 EUR
- frais de dossier	30,25 EUR recherches, suivi après transaction, annulation, modification

**Paiements en provenance de l'étranger par chèques**

Il s'agit toujours de paiements au moyen de chèques commerciaux ou de chèques bancaires

Si vous recevez un paiement de l'étranger au moyen d'un chèque commercial, vous êtes le porteur (bénéficiaire) d'un chèque dont l'émetteur est établi à l'étranger. Les frais suivants vous sont portés en compte.

- <u>commission de paiement</u>	0,121% avec un min. de 9,68 EUR et un max. de 145,20 EUR
cette commission n'est pas prélevée pour les chèques dont le montant est égal ou inférieur à 25,00 EUR ou contre-valeur	
- <u>commission d'encaissement</u>	9,68 EUR
- <u>frais de port</u>	
Mode de paiement du chèque	
. à l'encaissement	6,05 EUR
. par inscription directe au crédit	3,03 EUR
Les frais de port ne sont pas prélevés pour les chèques dont le montant est égal ou inférieur à 25,00 EUR	
- <u>frais des services additionnels</u>	
- demande de sort	6,05 EUR
- commission de modification	18,15 EUR
- chèque impayé	30,25 EUR
- frais de banques étrangères	le cas échéant
- frais de dossier	30,25 EUR recherches, suivi après transaction, annulation, modification

**Domiciliations européennes**

Paiement via domiciliation européenne  
Frais sur domiciliation impayée

gratuit  
6,05 EUR /créancier/mois

**VII. COFFRES FORTS****Contrat annuel**

catégorie A	contenu	0 - 17 dm3	45 EUR
catégorie B	contenu	18 - 26 dm3	50 EUR
catégorie C	contenu	27 - 35 dm3	60 EUR
catégorie D	contenu	36 - 43 dm3	70 EUR
catégorie E	contenu	44 - 52 dm3	75 EUR
catégorie F	contenu	53 - 66 dm3	90 EUR
catégorie G	contenu	67 - 76 dm3	100 EUR
catégorie H	contenu	77 - 90 dm3	105 EUR
catégorie I	contenu	91 - 139 dm3	135 EUR
catégorie J	contenu	140 - 174 dm3	185 EUR
catégorie K	contenu	175 - 499dm3	300 EUR
catégorie L	contenu	> 500 dm3	360 EUR

**Contrat de 3 ans (plus de nouveau contrat de ce style possible)**

catégorie A	contenu	0 - 17 dm3	135 EUR
catégorie B	contenu	18 - 26 dm3	150 EUR
catégorie C	contenu	27 - 35 dm3	180 EUR
catégorie D	contenu	36 - 43 dm3	210 EUR
catégorie E	contenu	44 - 52 dm3	225 EUR
catégorie F	contenu	53 - 66 dm3	270 EUR
catégorie G	contenu	67 - 76 dm3	300 EUR
catégorie H	contenu	77 - 90 dm3	315 EUR
catégorie I	contenu	91 - 139 dm3	405 EUR
catégorie J	contenu	140 - 174 dm3	555 EUR
catégorie K	contenu	175 - 499dm3	900 EUR
catégorie L	contenu	> 500 dm3	1080 EUR

**Frais d'encaissement du loyer**

avec domiciliation auprès de CBC	néant
sans domiciliation auprès de CBC	12,00 EUR

**VIII. BANCASSURANCE A DISTANCE**

- |    |   |         |
|----|---|---------|
| 1. | Services Internet (CBC Touch, CBC Mobile, CBC Invest)     | Gratuit |
| 2. | Message SMS "Sécurité cartes"<br>- Pour les Comptes à vue | Gratuit |

**IX. VALEURS MOBILIERES**

Pour toute information sur le tarif des valeurs mobilières, demandez au guichet le "Tarif des Principales Opérations sur Titres".

**X. PAIEMENTS NATIONAUX****1. Virements en euros****Virement**

Virement ordinaire simple / manuel (support papier)

2,00 EUR

Virement électronique (via CBC Touch, CBC Mobile,...)

gratuit

**Virement urgent en faveur d'une autre institution financière en Belgique**

6,05 EUR

**Virement en provenance d'une autre institution financière en Belgique**

gratuit

**Confirmation de paiement**

12,10 EUR

**Frais de demande de photocopie de virement**

12,10 EUR

**Frais de recherches (suivi et recherches après transactions)**

30,25 EUR / dossier

**2. Chèques****Emission d'un chèque bancaire**

12,10 EUR

**Emission d'un chèque**

2,00 EUR

**Demande d'émission d'un chèque circulaire à envoyer au bénéficiaire**

Traitement électronique (Isabel)

1,51 EUR

**Commande de carnets de chèques (10)**

10,00 EUR

**Paielement au guichet d'un chèque (encaissement)**

2,00 EUR

**Paielement au guichet en espèce d'un chèque circulaire**

6,05 EUR par chèque à charge du bénéficiaire

**Chèque impayé (manque de provision, abus....)**

30,25 EUR

**Chèque révoqué (à la demande expresse du tireur)**

15,00 EUR

**Frais de demande de photocopie de chèque**

12,10 EUR

**Frais de recherches (suivi et recherches après transactions)**

30,25 EUR / dossier

**3. Opérations au comptant (guichet)****Versement**

- Versement en faveur du compte d'un tiers en Belgique	3,00 EUR
- Versement de monnaies pour crédit en compte différé (après comptage et vérification – sans remise de certification)	5,00 EUR / 1000 pièces
- Versement de billets de banque étrangers au crédit d'un compte tenu dans la même devise	1,50% sur le montant + droit fixe de 1,24 EUR

**Retraits d'espèces**

- avec carte de débit CBC sur automates non CBC/KBC en zone UEM	voir Comptes à vue Gratuit
- avec carte de débit CBC sur automates CBC/KBC	voir Comptes à vue
- avec carte de débit CBC à un point CASH Bancontact	1% min. 5 EUR
- avec carte de crédit et prepaid sur automates	2,00 % min. 5 EUR
- avec carte de crédit et prepaid auprès des agences de change	

**Retrait de billets de banque étrangers par débit d'un compte tenu dans la même devise**

1,50% sur le montant  
+ droit fixe de 1,24 EUR

**Frais de recherches (suivi et recherches après transactions)**

30,25 EUR / dossier

**XI. GESTION DOSSIER SUCCESSION**

Pour la gestion des successions, une indemnité annuelle forfaitaire est prélevée par dossier (1) jusqu'à la clôture du dossier.(2) 61,94 EUR

(1) Dossier en cours ou nouveau dossier

(2) Ne s'applique pas en-dessous de 18 ans

**XII. FRAIS ADMINISTRATIFS POUR NON ACTUALISATION PAR LE CLIENT DES DONNEES D'IDENTIFICATION REQUISE PAR LA LOI ANTI-BLANCHIMENT**

Dossier rupture relation client 100 EUR\*  
Frais pour ouverture de dossier "rupture relation client"

\* pourvu que le solde sur le compte vue soit suffisant

**XIII. PLAINTES ET RECOURS**

En cas de problème, veuillez informer votre chargé de relation ou votre contact habituel à la banque. Si vous n'êtes pas satisfait de la solution qu'il propose, veuillez communiquer vos griefs par écrit à CBC Banque S.A., Entité Gestion des Plaintes, Avenue Albert 1er 60, 5000 Namur, fax : + 32 81 80 39 86 ou par mail à [gestiondesplaintes@cbc.be](mailto:gestiondesplaintes@cbc.be) ou par téléphone, via le Responsable Gestion des Plaintes au +32 81 80 31 63.

Si notre Entité Gestion des Plaintes ne vous a pas apporté de réponse satisfaisante, vous pouvez soumettre le litige à l'Ombudsman en Conflits Financiers, Ombudsfin, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte 2, 1000 Bruxelles, tél. 02 545 77 70, fax 02 545 77 79, e-mail [ombudsman@ombudsfin.be](mailto:ombudsman@ombudsfin.be), site web [www.ombudsfin.be](http://www.ombudsfin.be).